



C.S
Formations
Animation de Stages en Assurances

Stage :
Responsable
Assurances
Niveau Supérieur

Public concerné

Ce stage est destiné aux personnes en charge de la négociation et du renouvellement des contrats d'assurances.

Objectifs

Permettre aux participants qui ont déjà suivi le stage « Les Assurances Fondamentales de l'Entreprise » :

- d'actualiser leurs connaissances puisque l'environnement juridique, technique et économique de l'assurance évolue.
- de valider leurs connaissances en leur permettant de revenir sur certains points difficiles ou mal maîtrisés.

Durée et tarif

2 jours, soit 14 heures.
1.450 € HT.

Moyens pédagogiques

La formation est animée avec un tableau pour support. Elle comporte une partie technique argumentée d'exemples, et une partie action, avec participation interactive.

Formateurs

Les formateurs sont des collaborateurs à plein temps en formation, conseil et audit d'assurance ou en gestion des risques, avec plus de 15 ans d'expérience. Ils sont totalement indépendants des intermédiaires d'assurances, des compagnies ou mutuelles d'assurances. Ils partagent leurs expériences et connaissent les pièges à éviter : une garantie d'efficacité et d'objectivité.

Ils sont spécialisés dans la formation assurances et gestion des risques destinée aux entreprises et collectivités : une garantie de sécurité.

Programme

1/ Assurances responsabilité civile

- Évolution de la jurisprudence en droit et en assurance R.C.
- Analyse des points juridico-techniques : définition du sinistre, garanties pollution et atteintes à l'environnement, garanties R.C. produits et R.C. professionnelle, garantie frais de retrait, garantie R.C. mandataires sociaux.
- Aspects quantitatifs : tarification, montants de garantie, franchises.

2/ Assurances automobile

- Évolution de la jurisprudence Badinter, changements juridiques (régime des épaves, accident de trajet et recours de la sécurité sociale, ...).
- Garanties, statistiques sinistres, tarifications classiques, avec gestion de franchises.

3/ Assurance multirisques et tous les risques sauf des locaux et des biens

- Évolution de la jurisprudence, changements juridiques (nouvelles conventions APSAD, ...).
- Aspects techniques : assurance tout sauf et les exclusions, garantie incendie et risques annexes, garantie bris de machines et informatique, garantie vol, garantie pertes d'exploitation, ...

4/ Autres assurances fondamentales

- Assurances construction : dommages ouvrage, tous risques chantier, R.C. décennale, ...
- Autres assurances d'entreprise : homme-clef, expositions, ...